

REPRISE DES CONCESSIONS DE CIMETIERE EN ÉTAT D'ABANDON

Le Maire de Saint-Pathus informe que, conformément aux articles L 2223-4, L2223-17 et R 2223-13 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé le 10 décembre 2024 à 10h00 à la première constatation de l'état d'abandon des concessions ci-après désignées :

Numéro de la concession	Famille	Concessionnaire d'origine	Emplacement	Date d'achat	Défunts inhumés dans la concession
inconnu	LECOT/HERBAUT	inconnu	15	inconnue	Théodule LECOT en 1924, Maria LECOT née HERBAUT en 1952
29	LEMOINE	Marie Clémentine LEMOINE née FRANCCOURT	16	26/06/1902	inconnus
35	DANTAN	Théodore DANTAN	17	27/06/1909	inconnus
40	DANTAN/LELONG	Théodore DANTAN	18	13/08/1913	Louis Michel DANTAN en 1895 , Ismenie DANTAN née LELONG en 1913
inconnu	BRENOT	inconnu	19	inconnue	Jacques BRENOT en 1936, Marie BRENOT en 1952, Marcel BRENOT en 1925
64	CRAPIN/HEMET	René HEMET	20	23/03/1926	Marcel CRAPIN en 1926
67	ROBINEAU	Léon ROBINEAU	21	25/07/1929	Léon Pierre ROBINEAU en 1929
68	DELAITRE/VINCENT	Aollina DELAITRE née VINCENT	22	13/04/1933	inconnus
69	LECOT	Maria LECOT née DUTROU	23	13/04/1933	inconnus
36	PORTENIER	Joseph PORTENIER	73	22/11/1909	inconnus
27	MEGNANT/DAUX	Pierre Joseph MEGNANT	75	14/12/1899	inconnus
12	GILLET/BELLE/MALLE ET	Albert MALLET	78	25/10/1881	Irise Aglaé GILLET née BELLE en 1881

inconnu	inconnue	inconnu	79	inconnue	inconnus
inconnu	inconnue	inconnu	80	inconnue	inconnus
96	MORSIC	Stanislawa MORSIC	204	20/12/1952	Louis MORSIC en 1952, Bernadette MORSIC en 1952
97	GUYOT	Eugénie GUYOT	205	20/12/1952	Léon GUYOT en 1952, Eugénie GUYOT en 1956
inconnu	inconnue	inconnu	214	inconnue	inconnus
inconnu	inconnue	inconnu	215	inconnue	inconnus
inconnu	inconnue	inconnu	249	inconnue	inconnus
95	LEBEDZIEW	Michel LEBEDZIEW	250	01/01/1952	inconnus

En conséquence, il invite les concessionnaires, leurs héritiers ou les personnes chargées de l'entretien, dont les noms et adresses n'ont pu être déterminés à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé .

Saint-Pathus, le 5 novembre 2024

Le Maire

Benoit DANTEC